

Avis de constitution

SOCIETE « ARCADIA CONSTRUCTION & DEVELOPMENT »

Siège ABIDJAN MARCORY CITE EECI MARCO, Lot 44,
Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCADIA CONSTRUCTION &
DEVELOPMENT »

Objet :

- BTP ;
- Electromécanique ;
- Architecture ;
- Commerce général ;
- Import-Export ;
- Toutes prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- L'acquisition, la prise à bail, l'affermage et la location de tous terrains ou immeubles, ainsi que la création, l'aménagement et l'exploitation de tous bâtiments, usines, ateliers, bureaux, magasins pouvant servir d'une manière quelconque à l'un des objets de la société ;

- La participation sous toutes formes, y compris la fusion, dans toutes sociétés, syndicats, consortiums ou autres associations créés ou à créer, Ivoiriens ou étrangers, ayant directement ou indirectement des exploitations de même nature que celles qui font l'objet de la présente société ;

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des

objets ci-dessus énumérés ou pouvant en faciliter l'extension et le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY CITE EECI MARCO, Lot 44, Ilot 11

Dirigeant(s) M SAMIR YOUNES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-03106 du 26/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38683/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

